

Actualités » Grand Sud » Aveyron

Rodez. 9 ans de réclusion pour le père incestueux

Publié le 15/06/2013 à 03:49, Mis à jour le 15/06/2013 à 10:28

cours d'assises

Comment peut-on avoir des relations sexuelles avec son propre enfant ? Sa fille âgée de 12 ans, en l'occurrence, pour ce qui concerne Laurent Clarté qui comparait devant la cour d'assises de l'Aveyron depuis jeudi matin. Comment peut-on franchir cet interdit qui va détruire toute sa famille ? Comment ? Ce n'était pas la question à laquelle avaient à répondre les jurés, hier, alors que le procès touchait à sa fin. D'un point de vue formel il leur fallait dire si les faits étaient constitués ou non, si l'accusé était coupable. Autant d'interrogations auxquelles ils pouvaient répondre puisque, la veille, l'accusé avait tout reconnu. Pourtant, afin d'arriver à condamner Laurent Clarté avec pertinence il leur fallait aller plus loin, comprendre ce «comment ?» Aller au delà de la frustration de ne pas vraiment le savoir malgré presque deux jours de débats alimentés par experts, enquêteurs et témoins. Des débats animés tant par le président Cayrol, que par l'avocat général, Yves Delpérié, la partie civile, Me Alexandrine Vieitez ou la défense en la personne de Me Valérie Soulié.

«Votre mission est complexe, les faits sont complexes, ils touchent à l'humain. Comment un père peut-il s'approprier le corps de sa fille et dire "j'ai vu ma femme dans les yeux de ma fille" ?» Pour la partie civile, invoquer le surmenage du travail et la perte de réalité pour justifier d'avoir pris sa fille pour son épouse n'est pas satisfaisant. «ça ne peut pas correspondre à la réalité. Après la première fois, il a continué. Ce n'est pas si simple que ça.» Et Me Vieitez de se demander ce qui serait arrivé si les faits n'avaient pas été révélés ? Elle reproche au père «le conflit de loyauté terrible» dans lequel il a mis sa fille et l'état dans lequel elle se trouve aujourd'hui, malgré ses aveux d'hier. «Quand on lui demande ce qu'elle attend de ce procès, elle répond : "rien, je regrette d'en avoir parlé ; je regrette tout ce qui s'est passé"». Moins présents dans les débats, l'épouse Florence et le plus jeune fils, Antoine n'ont pas été épargnés. «Florence porte la culpabilité de n'avoir rien vu, quant à Antoine, il admirait son père... C'est tout cela qu'il a détruit. Maintenant, c'est à lui d'assumer pleinement».

Lendemain sans mémoire

La «catharsis» de la veille n'est pas pleinement satisfaisante pour Yves Delpérié, l'avocat général. Il rappelle la phrase du père : «Ce que dit Elodie est vrai». S'interroge : «Pourquoi ne pas avoir prononcé cette simple phrase il y a deux ans ?» Lui aussi revient sur cette première fois et ce lendemain sans mémoire. «Il ne se souvient pas, cela aurait dû être gravé en lettre de feu.» Il souligne que, malgré ses aveux, l'accusé se pose en victime, «il pleure sur lui-même» ; qu'on ne lui trouve pas d'amis, «pour se faire des amis, il faut s'intéresser à eux» ; qu'il n'est pas pédophile mais fondamentalement égocentrique, «il est incapable d'appréhender la souffrance qu'il cause à autrui». Pour avoir «condamné à vie» Elodie, il requiert une peine de 12 ans de réclusion.

«Il pleure sur lui-même parce que son enfant fait partie de lui», rétorque Me Valérie Soulié, pour la défense. Elle constate : «Il faudra beaucoup de travail pour faire ressortir le pourquoi, mais sa parole est authentique, il est authentique, tristement authentique.» Après avoir évoqué son enfance «à huis clos» dans la ferme familiale, ce huis clos qu'il a reproduit dans sa propre famille, elle demandera aux jurés de ne pas exercer «une vengeance» mais de lui permettre de pouvoir recommencer «à se regarder dans une glace». L'accusé n'a rien souhaité ajouter.

À l'issue de près de trois heures de délibérations, la cour a condamné Laurent Clarté à 9 ans de réclusion criminelle assortis de 3 ans de suivi sociojudiciaire et obligation de soins, couplés avec une peine de deux ans d'emprisonnement en cas de non-adhésion à ce suivi. La défense ne fait pas appel.

La Dépêche du Midi

J'aime

2

0

Twitter

1

AJOUTER UN COMMENTAIRE

SUR LE MÊME SUJET



14/06/2013, 08:15 | AVEYRON | 10

Rodez. Le père violeur avoue son crime : "ce n'est pas la faute de ma fille"

«Le soir en rentrant à la maison, j'ai mal interprété les gestes de ma fille...» Laurent Clarté est debout dans le box des accusés. La gorge nouée, ...

LES ANNONCES PRÈS DE CHEZ VOUS

RODEZ et ses environs

Actu Sports Loisirs Annonces

A LA UNE

12:57 | AUDE - LITTORAL

Go-fast mortel sur l'A9 : un homme frappé et menotté retrouvé dans l'une des voitures



11:46 | FAITS DIVERS

Var. Le corps de Xavier Dupont de Ligonnès retrouvé ?



13:26 | TOUR DE FRANCE

Jalabert ne sera pas consultant sur le Tour



TOUTES LES DÉPÊCHES



litrimarche - 3 magasins :

spécialiste literie toutes marques ... sébazac (rodez) st affrique, villefranche de rgue.

<http://litrimarche.fr/>

LA VILLE ROSE A FÊTÉ LA MUSIQUE MALGRÉ LA PLUIE



La Ville rose a fêté la musique malgré la pluie



TOUS NOS DIAPORAMAS

AVEYRON

07:50

Sainte-Croix. Ire et «fumé», il tire au fusil sur l'acheteur de «shit»